

L'énergie renouvelable participative

Les énergies renouvelables apportent une réponse adaptée aux enjeux du réchauffement climatique. Elles remplacent progressivement les énergies émettrices de carbone et confirment la volonté française d'une indépendance énergétique.

C'est dans cette logique que la société Eléments s'engage dans une démarche de fort développement dans les années à venir.

Votre contact **Eléments** :

Hugo CHEVALIER, chef de projets éoliens
hugo.chevalier@elements.green



Siège social : 5 rue Anatole France - 34000 Montpellier

Agence Sud : 14 avenue Salvador Dali - 66180 Villeneuve de la Raho

Agence Paris : 17 rue de Turbigo - 75002 Paris

Tél. : 33 (0)4 34 26 61 67

Email : contact@elements.green

Web : www.elements.green

Solutions du présent
pour une planète durable...



Eléments SAS : 5 rue Anatole France, 34 000 Montpellier
SIREN : 814 882 973 - Capital social : 3 505 425 €



Permanence d'information en mairie d'Epagny,
le samedi 19 septembre 2020 de 9h30 à 13h.

Projet éolien
d'Epagny



www.elements.green



Permanence d'information

La commune d'Epagny, en partenariat avec la société **Eléments**, construit un projet éolien sur son territoire. Afin de présenter le projet et répondre à vos questions **Eléments** sera présent :



*En mairie d'Epagny,
samedi 19 septembre 2020
de 9h30 à 13h*

Sommaire

Le projet éolien Présentation de la zone concernée	4
Contexte local Pourquoi de l'éolien sur cette commune ?	6
Quels avantages ? En quoi ce projet peut être utile à la commune ?	8
Contexte global Pourquoi la France fait de l'éolien ?	10

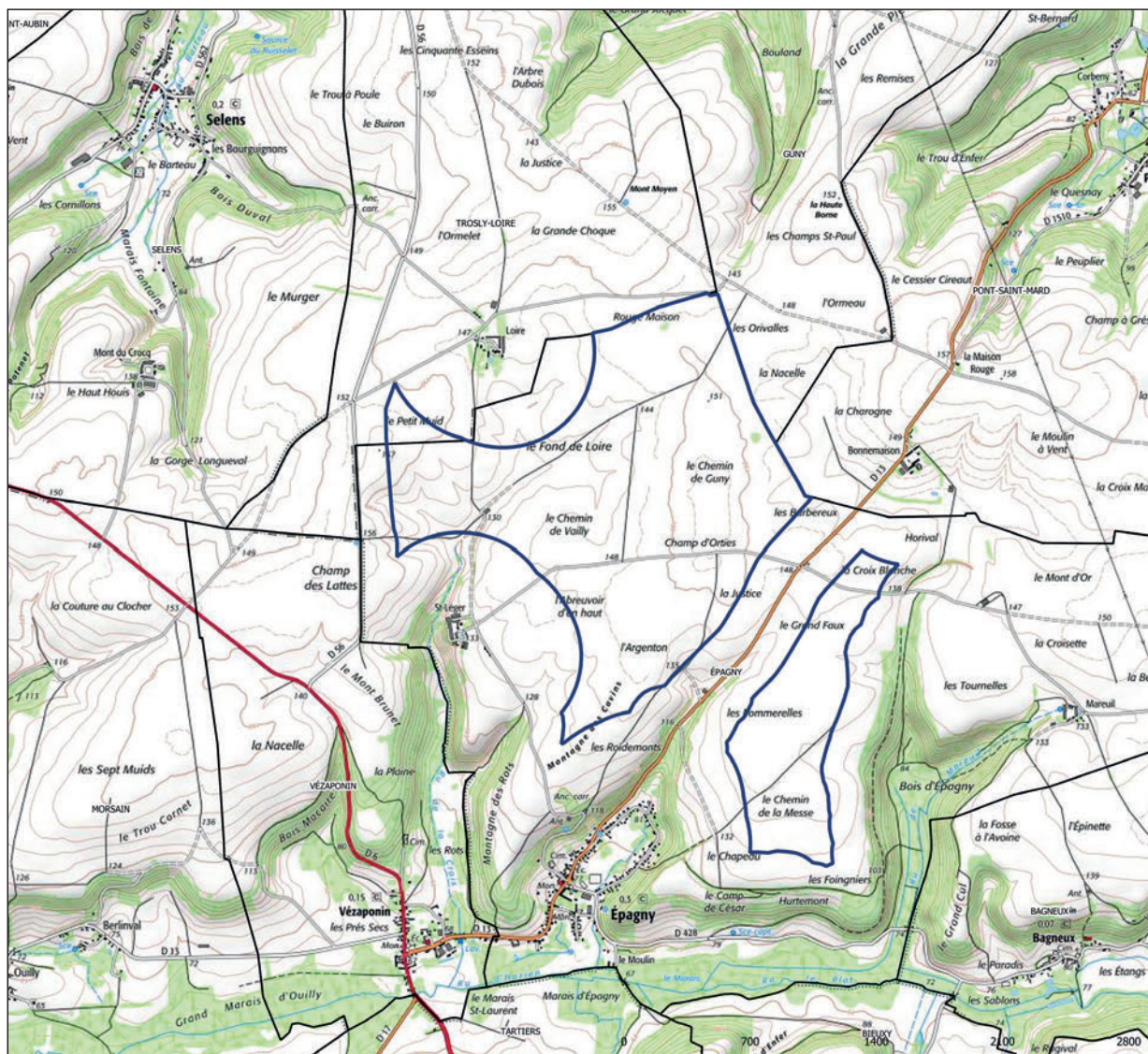
Afin de vous tenir informé de l'avancée du projet, un site web a été mis en place :

www.projeteoliendepagny.fr

Sur ce site, vous pouvez également interagir avec l'équipe d'Eléments en charge du projet.



Le projet éolien



La zone d'étude


Grâce à une étude cartographique, **Eléments** a identifié une zone d'étude située hors des contraintes rédhibitoires à l'éolien (aéronautiques, techniques, environnementales).

Suite à des études environnementales, acoustiques, paysagères et de vent, **Eléments**, en accord avec la commune ainsi que les propriétaires des terrains concernés, a pu définir un projet de parc éolien.

Aisne (02)
Projet éolien d'Epagny

Zone propice

Légende

-  Limite communale
-  Zone propice



Contexte local

Pourquoi de l'éolien sur la commune ?

Eléments a identifié une zone de potentiel éolien sur la commune d'Epagny et s'est pour le moment engagée dans la phase de faisabilité.



Détection des sites

Gisement éolien, contraintes aéronautiques, contraintes environnementales, éloignement des habitations... La zone d'étude est située en dehors des contraintes rédhibitoires à l'éolien.



Rencontre avec les élus

Mise en place d'un processus de concertation adapté sur le projet afin d'informer et recueillir les avis des riverains.



Consultation des gestionnaires

Prise en compte des servitudes techniques (Armée de l'air, Aviation Civile, Météo France...).

L'étude de faisabilité a mis en avant les principaux points forts de ce projet : le gisement éolien avec des vents de vitesses élevées, la régularité du terrain avec ses étendues agricoles et son faible impact global sur l'environnement.

“

Une fois la phase de faisabilité achevée et concluant à des résultats favorables, la phase de développement du projet (études environnementales et techniques approfondies) a été lancée et a validé le potentiel éolien détecté, elle durera au minimum un an :



Études du gisement éolien

Qualification du gisement éolien et étude de la rentabilité.

Mise en place d'un mât de mesures de vent pendant minimum 1 an. Il a été installé en juin 2020 sur la commune d'Epagny.



Études acoustiques

Prise en compte des riverains et vérification du respect de la législation en termes de nuisances sonores.

Mesures acoustiques réalisées en juillet 2020 : pose de six sonomètres aux abords de la zone d'étude.



Études naturalistes

Prise en compte des enjeux environnementaux du site

Inventaires avifaune, faune terrestre et flore sur le terrain pendant les 4 saisons de l'année et suivi de chauve-souris grâce au mât de mesures.



Études paysagères

Prise en compte des hameaux environnants, des sites patrimoniaux...

Photomontages et études de plusieurs variantes.

Les conclusions de chacune des études permettront de définir l'implantation issue du meilleur compromis.

Quels avantages ?

En quoi ce projet serait utile à ma commune ?

Un levier de développement économique

En plus de participer activement à la transition énergétique, le territoire pourra bénéficier de retombées économiques.

Voici un détail des différentes retombées économiques possibles pour le territoire :

- ✓ *Les retombées fiscales : dès qu'une éolienne est installée sur un territoire donné, elle génère des retombées fiscales. En tout, ce sont environ 30 000 € par éolienne et par an qui sont repartis entre la région, le département, la communauté de communes et la commune.*
- ✓ *Les retombées locatives : dans le cadre de l'implantation d'éoliennes, une partie des parcelles concernées est louée à Eléments sur la durée de vie du parc éolien.*
- ✓ *Financement participatif pour les communes : soutien financier aux projets de la commune. Partage de la gouvernance en intégrant la collectivité comme actionnaire du projet.*
- ✓ *Financement participatif pour les riverains : permettre aux habitants de la commune de participer au financement du parc éolien sous forme de prêt rémunéré à des taux compétitifs.*

Pour concrétiser des projets locaux

Par des mesures d'accompagnements socio-économiques diverses, **Eléments** soutient et accompagne des projets de différents types à l'échelle territoriale :

- ✓ *Projets de rénovation ou de mise en valeur du patrimoine.*
- ✓ *Projets en lien avec l'énergie et la mobilité : borne pour véhicules électriques, rénovation thermique, diagnostics énergétiques...*
- ✓ *Autres projets locaux...*

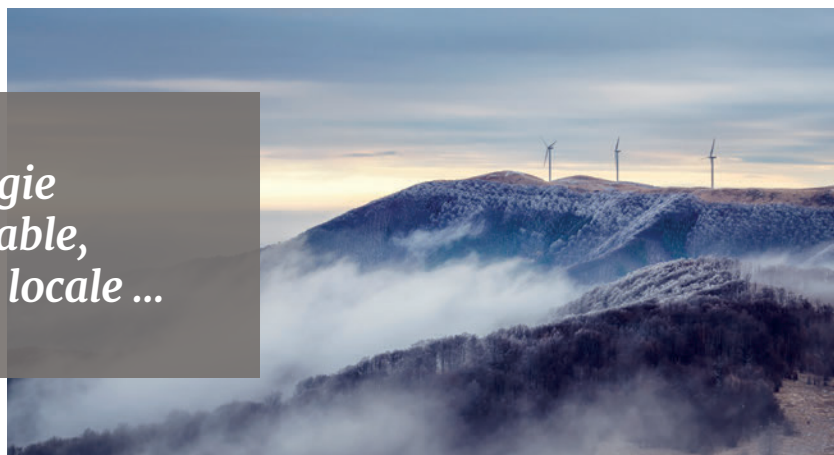
En partenariat avec des institutions locales

Eléments s'engage auprès des acteurs locaux afin de mettre en place des mesures d'accompagnement adaptées.

- ✓ *Eléments s'attache à coopérer dans tous ses projets avec des acteurs du territoire pour les phases de développement et de construction des parcs éoliens.*
- ✓ *Eléments travaille avec les institutions départementales et régionales afin de prendre en compte tous les enjeux liés à la zone d'étude.*

Contexte global

Une énergie renouvelable, propre et locale ...



— Pourquoi la France fait de l'éolien

Dans un contexte de lutte contre le changement climatique et de transition énergétique, tous les acteurs publics et privés ont un rôle à jouer, en s'appuyant notamment sur les dispositifs réglementaires existants ou par des engagements volontaires. L'éolien figure comme un pilier de cette transition, pour trois principales raisons :

L'éolien, une énergie adaptée au territoire français

- **n°2** : la France possède le deuxième gisement éolien européen.
- **12,7g de CO₂/kWh**, c'est ce qu'émet en moyenne le parc éolien français sur l'ensemble de son cycle de vie. C'est le deuxième moyen de production électrique le plus propre (1).
- **12 mois**, c'est le temps nécessaire de fonctionnement pour compenser la dette énergétique et carbone du cycle de vie d'une éolienne (2).
- **25 ans**, c'est la durée de vie moyenne d'une éolienne.

L'éolien, une énergie réversible adaptée à la transition énergétique

- **50 000 € + 10 000 €/MW**, c'est le montant provisionné par éolienne et consigné comme garantie par l'exploitant au moment de la construction pour anticiper le démantèlement en fin de vie.
- **90%** d'une éolienne est aujourd'hui recyclable (acier, cuivre, ...) (2).
- **100%** de remise en état de la surface de la parcelle. La fondation en béton est entièrement excavée à la fin de vie du parc.

L'éolien, une énergie sans danger

- **0**, aucune maladie n'est imputable au fonctionnement d'une éolienne (3).
- **500 m**, c'est la distance minimale réglementaire entre une éolienne et une habitation. L'éolien est également soumis à la réglementation sur le bruit et le voisinage qui limite la gêne des riverains (4).

Sources :

1. Étude Cycleco 2015
2. ADEME : Impacts environnementaux de l'éolien français
3. Académie Nationale de Médecine, Rapport du 3 mai 2017
4. Arrêté du 26 août 2011 – ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement)